

Zone d'aménagement concerté

Lyon Confluence 2ème Phase

Lyon 2^{ème}

SYNTHESE DU BILAN DE LA CONCERTATION



Jun 2010

INTRODUCTION

L'élaboration de la deuxième phase de Lyon Confluence repose sur un choix volontariste en matière de concertation : installer une relation de travail et de confiance avec les habitants et les acteurs de la société civile dans la durée et mettre en place une démarche interactive entre habitants, concepteurs élus et aménageur. Ainsi, après une étape de concertation avec les acteurs professionnels, ce processus de concertation, engagé en mai 2008, a été animé pendant deux ans et a impliqué plus de 20 000 visiteurs physiques et près de 200 000 internautes. Cette concertation, longue et minutieuse, s'appuie sur quatre objectifs forts : permettre une réelle appropriation du projet urbain ; assurer la transparence la plus large possible sur les enjeux et contraintes de conception de la ville ; recueillir le plus grand nombre possible d'avis et contributions de la part des habitants ; veiller, tout au long de ce processus, à la prise en compte, par les concepteurs, des avis des habitants, dans l'élaboration du projet.

Les 30 mois de concertation se sont déroulés par étapes. Chacune d'elles a enrichi le projet.

La concertation professionnelle et rapprochée : de septembre 2007 à mars 2008, elle s'est engagée auprès des acteurs socioprofessionnels et associatifs. 24 entretiens approfondis avec des acteurs du territoire ont dressé un bilan de la première phase pour engager un diagnostic posant les fondamentaux de la 2^{ème} phase. Au travers de 6 ateliers, le bilan- diagnostic s'est affiné l'ambition et les valeurs du projet se sont dégagées.

Ma ville demain, attentes et contraintes pour concevoir la ville du 21^e siècle : de mai à septembre 2008, la concertation grand public s'est engagée par l'ouverture d'une exposition consacrée aux enjeux de la ville de demain, la mise en ligne d'un site internet (www.laconfluenceonendiscute.fr) et la tenue de 4 ateliers thématiques. L'ensemble a suscité l'intérêt et la curiosité des habitants qui ont « réagi » aux questions posées.

De l'approfondissement à la restitution : d'octobre 2008 - avril 2009, l'exposition a précisé certaines propositions d'aménagement (le quai Perrache requalifié, la place centrale...), deux ateliers de concertation leur ont été consacré durant lesquels les programmistes et tous les concepteurs (Déplacements, Développement Durable, Pollution...) ont été particulièrement à l'écoute. A l'issue de cette phase, une première réunion de restitution a permis d'établir une synthèse de restitution intermédiaire.

Ecoute et échange : de mai à novembre 2009, l'exposition mise à jour a accueilli régulièrement des habitants qui s'interrogent sur le projet. Cette période d'écoute et d'échanges a permis de faire remonter les questionnements à la nouvelle équipe d'urbanistes et paysagistes – Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste - au travail depuis juin.

Présentation des grandes lignes du projet, approfondissements et mises au point : en décembre 2009, le président Gérard Collomb a dévoilé en réunion publique devant 300 personnes le projet urbain. Le projet a fait l'objet, par la suite, de deux ateliers d'approfondissement, avec les concepteurs, au cours desquels ont été apportées les réponses aux attentes exprimées depuis de nombreux mois. Deux ateliers professionnels ont par ailleurs été organisés pour aborder le projet et ses contraintes dans une perspective opérationnelle. Enfin, une nouvelle exposition, un journal et un film détaillent toutes les composantes urbaines et programmatiques de la deuxième phase.

A des rythmes différents, la concertation menée à grande échelle et sur une longue période a favorisé l'appropriation d'un sujet complexe et conduit à adapter les contours de certaines études menées dans

cette période. Les résultats de cette démarche sont retracés minutieusement dans le bilan de concertation, et, en quelques chiffres, dans l'encadré ci-dessous.

Les grands chiffres depuis l'inauguration du dispositif grand public le 19 mai 2008

- 4 350 contributions recueillies réparties en 4 grandes thématiques :
 - Commerces, Services et Equipements Publics : 37%
 - Déplacements (Transports en commun, individuel, liaisons...) : 24% des avis
 - Habiter la Confluence (coût et qualité du bâti, formes architecturales, mixité et densité) : 26%
 - Espaces Publics (Espaces verts, environnement, usages et partage de l'espace) : 13%
- 21 322 personnes initiées au projet, dont 17 906 visiteurs reçus à la Maison de la Confluence depuis mai 2008 (8 079 visiteurs individuels et 9 827 visiteurs en groupes)
- 29 135 visites sur le site web dédié (www.laconfluenceonendiscute.fr)
- 129 525 visites sur les deux autres sites
- 66 personnes rencontrées en entretien sur le quartier
- 8 ateliers de concertation (400 personnes)

1 - LA CONCERTATION PROFESSIONNELLE ET RAPPROCHEE

La démarche s'est engagée par la conduite d'entretiens auprès de vingt quatre acteurs dans le but d'établir un diagnostic de l'état de transformation du territoire de Lyon Confluence après l'engagement de la première phase. Il s'agissait de faire le point par rapport aux objectifs initiaux du projet et d'analyser la perception du projet vis-à-vis de ses valeurs fondatrices, notamment en matière de :

- diversité ;
- mixité ;
- innovation ;
- développement durable.

Ce diagnostic-bilan de la première phase a été restitué aux différents acteurs socioprofessionnels par quatre ateliers de concertation professionnelle et rapprochée qui se sont déroulés entre novembre 2007 et janvier 2008. Ils ont abordé les thématiques de la gouvernance, la santé environnementale, l'accès à Lyon Confluence et la mobilité en son sein, le développement économique, la vie à Lyon Confluence et la ville durable.

2 - LA CONCERTATION GRAND PUBLIC

Cette étape de concertation a démarré en mai 2008 avec l'ouverture de l'exposition « Ma ville demain », à la maison de la confluence et la mise en ligne du site internet www.laconflueneconendiscute.fr et s'est achevée en mai 2010.

2.1 - Retour sur la première phase : perception(s) du projet et contribution(s) des habitants

A l'heure actuelle, le projet bénéficie déjà d'une image auprès des citoyens, image construite petit à petit depuis la fin des années 90 et les premières études sur le site. La réputation de quartier « mal famé » s'est nettement améliorée et la vision qu'ont aujourd'hui les citoyens est principalement basée sur le contenu de la ZAC 1^{ère} phase : Pôle de Loisirs, Hôtel de région, Réhabilitation du port Rambaud...

Lyon Confluence est souvent perçu comme un projet vecteur d'attractivité, attendu à Lyon. Le projet a su saisir l'opportunité de la reconquête des berges de Saône pour développer des espaces verts aux usages variés.

Les citoyens interpellent l'architecture contemporaine du site, se posant la question du confort de vie à l'intérieur des logements. Pourtant, si la qualité environnementale des bâtiments de la confluence est plébiscitée, les visiteurs accueillent beaucoup moins positivement le coût des logements, jugés peu abordables et réservés à une catégorie aisée de la population (« *c'est pas pour nous!* » entend-on souvent à la Maison de la Confluence).

Si les citoyens saluent l'avancée des constructions qui permettent de se faire une meilleure image du futur quartier, il est regretté que ce dernier soit toujours miné par la présence de l'autoroute, et coupé du nord de la Presqu'île par le centre d'échanges de Perrache dont l'avenir est souvent évoqué. L'accessibilité au territoire pose toujours question que ce soit en voiture ou encore à pied.

2.2 - Emergence d'enjeux pour la deuxième phase

Cette phase de concertation a pour but de faire réagir les habitants sur les thèmes majeurs et les enjeux de la 2^{ème} phase du projet.

Les services, les commerces, les équipements publics

Le quartier de la Confluence est perçu comme un projet d'envergure et par conséquent, les réponses apportées en termes de services, commerces et équipements doivent être cohérentes avec ces attentes ambitieuses.

« *Les commerces donnent vie aux rues et à la proximité* ». Les participants à la concertation sont nombreux à exprimer leur désir d'animation dans le quartier.

« *La mixité fonctionnelle renforcera le dynamisme du quartier, le jour comme la nuit, donc c'est une très bonne idée pour créer une animation tout au long de la journée* ». Concept innovant de la ville de demain et qui participe à l'animation de la vie de quartier, la mixité fonctionnelle est reprise par les habitants comme un élément constitutif du projet.

« *Il faut partir sur une autre conception de la ville pour que ce soit un quartier où les gens vivent ensemble* ». Les notions de vivre ensemble, de lien social sont reprises à plusieurs moments de la concertation. Ce sont des éléments clés pour l'ensemble des participants dans la réalisation du nouveau quartier de la Confluence.

Les Déplacements

La thématique du déplacement est un sujet largement débattu par les habitants. Les enjeux sont nombreux et soulèvent des interrogations quant à l'accessibilité du quartier, ses liens avec son environnement, les modes de déplacements pratiqués et la présence de la voiture dans le quartier.

« *Une voirie qui favorise tous les modes de déplacement* ». Les habitants souhaitent pouvoir circuler dans un espace public apaisé et sécurisé qui faciliterait les modes de déplacements variés des usagers : transports en commun, vélo, marche, roller ou voiture.

« *Peur d'être coincés dans un cul de sac entre le nouveau quartier et la presque île nord* ». Le postulat de « *l'isolement* » du quartier est largement repris par les habitants qui s'interrogent sur la possibilité de créer des liens avec les quartiers voisins. Le désenclavement du quartier constitue un des enjeux majeurs du projet.

« *Il faudrait des offres de transport globales* », « *on attend avec impatience des navettes pour aller au boulot en bateau* ». Globalement, les avis exprimés s'orientent vers une volonté d'innovation... de nouvelles formules de transports en commun, des fréquences plus élevées, une navette fluviale.

Même si les citoyens encouragent l'utilisation des modes doux, la place de la voiture et le développement effectif de mode de transports alternatifs restent au cœur des préoccupations.

L'offre en stationnement inquiète également les habitants qui pointent le déficit actuel de parkings, notamment pour les professionnels ou les visiteurs occasionnels (patinoire, pôle de loisirs...). « *On manque vraiment de place pour se garer* », « *ce quartier ne pourra pas accueillir des commerciaux, trop dépendants de véhicules individuels.* »

Habiter à la confluence

Au-delà de la conception intrinsèque de leur logement, les habitants ont préféré réagir sur le concept d'habiter dans la ville de demain.

« *Va t-on réfléchir un jour à une vraie mixité sociale c'est à dire mélanger dans une même montée les logements privés et les logements sociaux? C'est le seul moyen de sortir de la ghettoïsation* ». Si elle reste source d'interrogations et de craintes nombreuses, la mixité sociale semble être perçue comme un élément essentiel dans la ville et pour son développement.

« *Une ville écologique est une ville concentrée qui ne s'étale pas trop* ». La densité apparaît importante aux yeux des habitants, à condition d'être envisagée comme un outil pour rendre le quartier plus agréable. Toutefois, nombreux sont les habitants qui se méfient des immeubles de grande hauteur. Ils représentent des nuisances visuelles, des défaillances d'entretien : « *Des immeubles de dix-sept étages, j'en connais quelques-uns qui se transforment en enfer parce que les ascenseurs sont trop souvent cassés* ».

Le concept de logement écologique fait l'unanimité auprès des habitants. Il est nécessaire de réaliser « *des logements respectueux de l'environnement* ». Cependant, les habitants se projettent encore

difficilement dans ce que pourrait être un logement écologique et ne sont pas toujours prêts à faire certains efforts.

Les espaces publics

Ces espaces sont considérés comme des lieux de vie, de partage et de loisirs.

« *Il faut miser à fond sur la végétation dans les villes* ». La végétalisation des espaces publics semble faire consensus, certains vantant le caractère plaisant et séduisant, d'autres, le rôle de régulation thermique.

« *Inventez des espaces qui nous permettent d'inventer nos loisirs* ». Les habitants sont très attentifs à la polyvalence des usages. En effet, l'espace public doit pouvoir répondre aux différentes manières d'occuper la ville. L'espace public s'anime autour « *des aires de jeux pour enfants* », « *des parcs* », « *des promenades* », « *des lieux de rencontre et de sociabilité* », « *d'espaces événementiels ou sportifs* ». Ces espaces sont ouverts à tous : « *des espaces pour les jeunes, pour faire du sport en famille* », « *pour les poussettes, les handicapés* ».

Comment les habitants expriment-ils la réussite du projet urbain ?

Un quartier végétalisé. Une ville où la nature a toute sa place, notamment en réponse à la forte densité affirmée dans le futur quartier. Il est important de souligner que la densité est acceptée par les habitants à condition que des espaces de respiration préservent leur bien être.

Un quartier apaisé. Un quartier où la présence de la voiture est maîtrisée. Il n'est pas dessiné un quartier pour et autour de la voiture. Au contraire, sont privilégiés les modes doux, les cheminements piétons sans exclure pour autant la voiture individuelle, utile et indispensable à certains. La problématique de déclassement de l'autoroute, infrastructure perçue comme une contrainte forte voire un obstacle au projet, est de nouveau au cœur des préoccupations.

Un quartier pour tous. Un quartier pour « toutes les bourses » et pour tous les âges. L'objectif recherché est de proposer une diversité de logements afin d'accueillir une mixité de populations : des logements sociaux, des logements pour personnes âgées ... Il ne faut pas oublier les espaces publics, auxquels les habitants sont très attachés. Il faut les imaginer polyvalents sans nécessairement préfigurer leurs futurs usages.

Un quartier ouvert. Toute la problématique se situe à l'échelle des liaisons : Nord/Sud, vers le Sud en direction de la Mulatière et d'Oullins, entre l'Est et l'Ouest en lien avec Gerland.

Un quartier vivant et animé. Un quartier multifonctionnel est souhaité afin de favoriser un brassage régulier des populations. C'est un quartier offrant commerces et services de proximité, définis en partie grâce aux nombreuses propositions des habitants, riverains et visiteurs. C'est aussi un quartier accueillant des équipements publics répondant aux besoins du quartier mais également à ceux de l'agglomération.

A travers ces différentes attentes, une volonté très forte se manifeste : celle de l'identité du quartier. La valorisation et la conservation du patrimoine, gages majeurs de la prise en compte des caractéristiques historiques du quartier, sont très largement attendues.

En parallèle de l'avancée du travail des concepteurs, le dispositif d'information et de participation a approfondi les thèmes déjà balayés en ouvrant la réflexion sur les aménagements proposés. Par

conséquent, les contributions émanant de cette période de concertation ont concerné une échelle plus locale, pointant des zones géographiques précises de la deuxième phase.

Depuis juin 2009, les équipes de concepteurs travaillent à la production de nouveaux scénarios d'aménagement pour la 2^{ème} phase, en intégrant les remarques ressorties des trois précédentes phases de concertation. Le projet urbain proposé répond ainsi aux attentes exprimées par les habitants en termes de végétalisation, d'apaisement ou de mixité.

Ainsi, le contenu de l'exposition a évolué pour intégrer le plan programme du projet, la requalification du quai Perrache le long de l'A7, le traitement de la Place centrale, les cheminements publics entre les immeubles ainsi que les scénarii d'atterrage du pont des Girondins, questionnant ainsi les citoyens sur des aspects précis du futur aménagement.

Quai Perrache

Le sujet très attendu et plébiscité par l'ensemble des habitants est le devenir de l'autoroute A7 : « *Même si un mur anti bruit est laid et peut être inefficace, il faut trouver une solution le long de l'autoroute* ». Les premières propositions de mise en place d'un mur anti bruit ont été laissées de côté au profit d'actions plus légères et visant directement l'infrastructure : revêtements moins bruyants, diminution de la vitesse réglementaire. A ces aménagements s'ajoutent une requalification du quai Perrache par l'installation de pontons sur le Rhône, permettant un adoucissement du quai et une reconquête du fleuve.

Ilots traversants

Les urbanistes ont repris à leur compte le principe de l'îlot traversant. Entre l'îlot fermé du centre ville et l'îlot ouvert du quartier des Etats-Unis, la conservation de certaines halles du marché dessinent une nouvelle forme de ville, variée, aérée. Certains bâtiments s'élèvent pour offrir aux futurs habitants des vues inédites sur leur ville et l'environnement tandis que d'autres, moins hauts, offrent davantage d'intimité et de proximité. Malgré certaines réticences quant à la viabilité (sécurité, gestion) de ces cœurs d'ilots, les futurs promeneurs accueillent avec joie la variété d'espaces publics proposés, des cheminements piétons/modes doux aux cours jardinées, très végétalisées : « *C'est intéressant, car on pourra se promener à l'intérieur et on évitera des rues trop rectilignes, carrées* ».

Grand place – Place centrale

Dans le prolongement de la place nautique, une Grand Place viendrait créer un lien évident entre l'Est et l'Ouest du cours Charlemagne, trait d'union avec le siège de la Région et l'équipement public en fond de scène de la place. A ce propos, les avis sont partagés, allant du tout végétal « *j'aménagerais des espaces exclusivement végétatifs avec des fleurs et des arbustes d'ornement* », « *une pelouse, des arbres* » à des activités plus définies telles que « *des boîtes, des pubs, un Starbucks, des magasins* ». Globalement, les préoccupations des habitants sont larges « *l'accessibilité des handicapés* », « *l'évènementiel occasionnel* », « *le parvis de la Région* »...

Pont des Girondins

Ce pont est destiné à relier le quartier de Gerland à la Confluence, dans le prolongement de la rue des Girondins. Pont « interquartier », il est conçu de telle sorte qu'il respecte les exigences liées à la navigation sur le Rhône, et s'affranchit des contraintes de l'autoroute qu'il enjambe pour aboutir dans le nouveau quartier et faire le lien entre les quartiers de la Confluence et de Gerland. Globalement, les personnes concertées sont satisfaites de cette nouvelle liaison. Cependant, elles redoutent parfois que

cette liaison se transforme en un second pont Pasteur, voies surchargées et désagréables pour le piéton. Les réactions sont également vives sur l'atterrage de ce pont.

Champ et transversale

La pointe sud de la Confluence, espace singulier dans la géographie et le paysage lyonnais, est traitée comme un grand espace vert dans lequel viennent s'insérer des bâtiments de faible hauteur. Le quartier et le champ se rejoignent le long d'un nouveau boulevard qui se prolonge par deux passerelles, l'une traversant le Rhône, l'autre la Saône. « *C'est bien cette passerelle qui passe en même temps sur les deux fleuves, on pourra se balader sur les quatre rives.* »

Tours

L'espace du champ offre la possibilité, à terme, d'accueillir deux tours à usage mixte, qui marqueraient la fin/le début de l'axe principal de la ville (Cours Charlemagne-rue Victor Hugo, rue de la république...), et prendrait pleinement avantage de ce site privilégié par sa localisation et ses vues. Ces deux tours font l'objet de nombreuses questions et les avis sont partagés quant à la fonction voire même à l'opportunité de cette implantation.

De manière générale, les retours suite aux propositions des urbanistes sont plutôt positifs. Cependant des interrogations persistent concernant l'accessibilité, le stationnement et la grande hauteur.

La phase de concertation réglementaire préalable à la création du dossier de Zone d'Aménagement Concertée prend fin le 17 mai 2010. Néanmoins, la gouvernance du projet se poursuit. Un comité de suivi participatif a d'ores et déjà été créé et se réunit régulièrement dans une logique d'information, d'écoute et d'échange sur la 2^{ème} phase du projet Lyon Confluence. Le projet urbain continuera d'être discuté avec les habitants. La nouvelle exposition qui s'est ouverte le 25 mars 2010 donne toujours lieu à des remarques supplémentaires, qui seront mises à la disposition des concepteurs.

La phase de concertation réglementaire préalable à la création de la zone d'aménagement concerté et à la révision simplifiée du PLU a pris fin en mai 2010. Néanmoins, la gouvernance du projet se poursuit. Un comité de suivi participatif a d'ailleurs été créé dès 2009 et se réunit régulièrement dans une logique d'information, d'écoute et d'échange sur la 2^{ème} phase du projet Lyon Confluence.